

La signature officielle



Le symbole de Loto-Québec se veut évocateur. Il est composé d'un carré structurant et d'une corne double à dix courbes représentant l'abondance et la générosité. Dans son ensemble, il suggère le chiffre huit et l'infini. La couleur bleue symbolise la continuité et l'appartenance gouvernementale.

La signature officielle se compose du symbole et de la dénomination « Loto-Québec ». Celle-ci est écrite en majuscules et sur deux lignes. Il n'y a pas de trait d'union entre « Loto » et « Québec ». La dénomination demeure la même en français et en anglais et doit toujours être accompagnée du symbole.

On ne doit en aucun cas réutiliser le matériel graphique antérieur.

Les données techniques présentées dans les pages qui suivent vous aideront à utiliser la signature de Loto-Québec de façon précise. La signature officielle doit être apposée telle quelle sur tout document corporatif ou juridique, en version monochrome ou inversée. Une signature horizontale a été créée pour tenir compte de certaines contraintes d'espace. (Voir section 1.3)

Pour obtenir plus de détails concernant les adaptations imprimées ou électroniques, veuillez communiquer avec le chef de service de la production de la Première Vice-présidence corporative aux communications et aux affaires publiques de Loto-Québec.

Norme de proximité



Une zone de protection équivalant au quart du symbole entoure la signature. Cet espace délimité constitue une zone minimale et a pour objectif de mettre en valeur la signature officielle sans qu'aucun élément étranger ne lui nuise visuellement.

1.3 Loto-Québec

Versions inversées et horizontales permises



Version bleue inversée



Version noire inversée



Signature officielle avec dénomination inversée



Version horizontale bleue



Version horizontale bleue inversée



Version horizontale noire



Version horizontale noire inversée

Sur fond de couleur foncé, la version inversée doit être privilégiée afin de créer un contraste optimal.

Deux versions inversées sont autorisées, bien que la corne d'abondance en bleu soit l'option à privilégier. Toutefois, dans le cas d'une utilisation monochrome noire, on optera pour la version constituée de la corne d'abondance noire. Si le fond de couleur n'offre pas un contraste suffisant, la dénomination peut être inversée.

La version horizontale de la signature est utilisée si l'espace est restreint et si l'esthétique de la mise en page ne permet pas d'apposer la signature officielle. Elle est utilisée pour toute application de nature publicitaire, promotionnelle ou informative.

2.1 Les couleurs

Couleurs officielles



La couleur officielle est le Bleu PMS 280 et l'équivalent en quadrichromie est C-100, M-72, Y-0, K-18.
(Voir ci-contre pour obtenir d'autres équivalences)

La version monochrome bleue doit toujours être privilégiée. Sur fond de couleur foncé ou texturé, la version inversée doit être utilisée. Par contre, sur fond de couleur clair ou peu contrasté, la signature utilisée sera bleue ou noire.

Une version monochrome or ou argent peut être utilisée dans les cas d'application sur des objets promotionnels, sur des panneaux de signalisation métalliques ou sur les cartes professionnelles des membres de la haute direction.

Quelle que soit la version employée, on doit rechercher une lisibilité optimale.

Équivalences

Bleu PMS :	280
Quadrichromie :	C-100, M-72, Y-0, K-18
Journal :	Système ANPA-COLOR™ : 520
Télévision et cinéma :	R-24, G-38, B-119
Couleur internet :	n°182677
Or :	PMS 8960 ou équivalent
Argent :	PMS 877 ou équivalent

2.2 Les couleurs

Versions monochromes et inversées



Voici quelques exemples d'application optimale de la signature sur différents fonds de couleur :

1. Signature monochrome Bleu PMS 280 sur fond teinté de la même couleur
2. Signature monochrome noire sur fond teinté de la même couleur
3. Signature monochrome or sur fond blanc
4. Signature officielle avec la dénomination inversée sur fond de couleur pour permettre un contraste optimal
5. Signature bleue inversée sur fond de couleur texturé
6. Signature noire inversée sur fond de couleur foncé

6.1 À éviter



Les exemples présentés illustrent des utilisations à proscrire. Toute interprétation autre que les signatures officielles ou permises doit également être proscrite.

En cas de doute dans une situation particulière, veuillez consulter le chef de service de la production de la Première Vice-présidence corporative aux communications et aux affaires publiques de Loto-Québec.

La collaboration de chaque utilisateur est primordiale afin de préserver une homogénéité visuelle et d'améliorer la qualité des communications.

1. La typographie n'est pas respectée.
2. La signature doit être monochrome bleue ou noire.
3. La position des lettres n'est pas respectée.
4. Le carré doit faire partie de la signature.
5. Le contraste de la signature sur fond de couleur foncé n'est pas suffisant.
6. Les cornes ne doivent pas être transparentes sur fond de couleur texturé afin d'éviter que l'image soit vue au travers du symbole.

6.2 A éviter



7. Le contraste de la signature sur fond de couleur pâle n'est pas suffisant.

8. Aucun élément graphique ou photographique étranger ne doit apparaître dans la zone de protection.

9. La dénomination doit toujours être écrite sur deux lignes et sans trait d'union.

10. La signature ne doit pas être d'une autre couleur que celles officielles ou permises.

11. La signature ne doit pas être d'une autre couleur que celles officielles ou permises.

12. La dénomination ne doit pas être utilisée seule.